

Subjectiles	Qualité de surface	État de finition recherché			Nettoyage et dépolissage 1)	Retouches à la peinture primaire inhibitrice de corrosion	Couche primaire de renforcement	Couche intermédiaire	Couche de finition
		Mat 4)	Satiné	Brillant					
Métal ferreux	Structures en produits sidérurgiques grenailés, prépeints ou ayant reçu, après décapage par projection d'abrasifs, une couche de peinture primaire anticorrosion (voir 5.7 et 6.5.5.2)	Finition C			X	X 2)		X	X 3)
		Finition B			X	X 2)	X	X	X 3)
<p>1) Les ouvrages ne doivent pas être livrés au peintre recouverts de ciment ou de plâtre.</p> <p>2) Sauf prescriptions particulières, les retouches ne sont pas à la charge du peintre. La couche de primaire doit être exécutée conformément aux paragraphes 6.5.5.2 et 6.5.5.3. Elle peut avoir été réalisée par le fabricant ou un autre corps d'état.</p> <p>3) Certaines couleurs de la couche de finition exigent une couche intermédiaire supplémentaire. Certains systèmes épais peuvent remplacer deux couches de même épaisseur totale.</p> <p>4) L'aspect «mat» nécessite l'emploi de produits spécifiques.</p>									

Tableau 18 Subjectiles métaux ferreux avec primaire inhibiteur de corrosion - Travaux extérieurs

CD-Reef V3 - Edition 146 - Décembre 2006
Document : NF P74-201-1 (DTU 59.1) (octobre 1994) : Peinture -
Travaux de peinture des bâtiments - Partie 1 : Cahier des clauses
techniques + Amendement A1 (octobre 2000) (indice de classement :
P74-201-1)